

# Prix National arturbain.fr 2009

**Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Pézenas – 6, Rue Massillon BP 73 - 34120 Pézenas. Tel. : 04.67.90.41.00 - www.ville-pezenas.fr

**Responsable :** Alain Vogel-Singer, Maire

**Présentateur :** **Philippe Nicolle, Directeur Général des Services de la Ville**

**Organismes décisionnaires et financeurs :** Ville de Pézenas – Conseil Général de l'Hérault – Etat et Région Languedoc-Roussillon  
**Propriétaire du site :** Ville de Pézenas – Conseil Général de l'Hérault – Etat

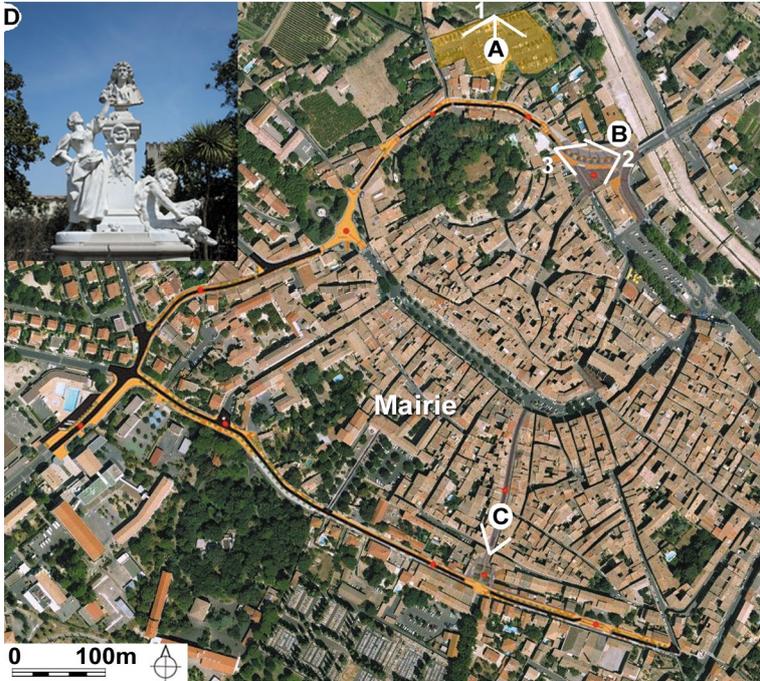
**Description de l'opération :** Marcel Pagnol a dit à propos de Pézenas : "Si Jean-Baptiste Poquelin est né à Paris, Molière est né à Pézenas". Depuis le 12ème siècle la ville de Pézenas a toujours présenté un important rayonnement commercial, historique et culturel. Son centre ancien, riche d'un patrimoine reconnu, est classé en secteur sauvegardé depuis 1965. Ce centre reçoit le flux important de la nationale qui en permet l'accès et accueille plus de 600000 visiteurs en période estivale. Le lit des rivières qui traverse le centre-ville est source de fréquentes inondations en automne. Afin de désengorger le centre ancien et lutter contre les inondations, les élus ont lancé en 2003 une étude urbaine pour mettre en place un plan de circulation. Ce plan a pour but de déterminer des voies à sens unique, d'aménager des aires de stationnement (A) et de requalifier les entrées de ville (B). Une première tranche de travaux est lancée en étude, 1,4 km de longueur pour 12 500m<sup>2</sup> de voirie et 10 300 m<sup>2</sup> d'espaces publics avec la réalisation d'un parking public paysager de 7 300m<sup>2</sup> et d'une place de 3 000m<sup>2</sup>.

**Equipe pluridisciplinaire :** Gilles Amphoux, Laurent Beauzédat - Paysagistes, Agence Amphoux. Emmanuel Delmas - Ingénieur ECOGAP. ETC Ingénieur Circulation. SCI BET. Olivier Roque - Géomètre-expert, Cabinet Roque.

## MOLIERE EN SA VILLE ACCESSIBLE A TOUS, Pézenas (34)



A, 1 - Parking Voltaire. B, 2 et 3 - Place des Etats du Languedoc. C - Rue Anatole France (avant - après).



D- Monument à Molière, sculpteur : Injalbert.



Reproduction publique sous réserve d'accord www.arturbain.fr

### Qualité architecturale :

- **Restructuration** de 1,4 km de voies et d'espaces publics en périphérie du centre historique.
- Création de **liaisons** entre l'entrée de ville Nord, le centre ville et les nouveaux quartiers du 19/20ème siècle.
- Cette relecture des fonctions urbaines s'applique aux véhicules, mais surtout aux modes de **circulations douces**.
- **Désengorgement** du centre médiéval inadapté aux gabarits routiers.
- Les objectifs et concepts d'aménagements recherchés sont : qualité des espaces, dimensions d'accessibilités aux PMR, qualité et pérennité des revêtements de sols, de mobiliers, réintroduction du végétal en quelques lieux spécifiques.
- Aménagement de la place des "Etats Généraux du Languedoc" (2, 3 et B) en tant qu'**entrée de ville** qui reçoit le parvis de l'Hôtel Peyrat, l'espace Molière et l'office du tourisme.
- L'aménagement de la seconde entrée de ville, rue Anatole France est à l'étude (C) afin d'élargir les trottoirs et mettre en valeur les commerces.

### Qualité de vie sociale :

- Le schéma de circulation **relie** la place des "Etats Généraux du Languedoc" aux différents points aménagés : Parking Voltaire (A et 1), hôpital de jour (qui est désenclavé), Allée Montagne, cours Jean Jaurès, Plateau de la Butte verte et des écoles, place de la Mairie, places Poncet et Bonnet.
- Ces nouvelles liaisons **redynamisent la vie des quartiers**, encouragent des **liens sociaux**, valorisent un patrimoine vernaculaire et permettent aussi l'organisation d'activités attractives, expositions, marchés aux livres, antiquités...
- Une **navette** relie le parking au centre-ville (360m).

### Respect de l'environnement :

- Travaux réalisés avec des **matériaux de proximité**.
- La disposition des stationnements périphériques **réduit les déplacements** des véhicules et leur vitesse à 30 / 50 km/h maximum.
- Le centre-ville est clos par des bornes **limitant son accès en voiture**.
- Les eaux de pluies sont gérées par **réention** sous chaussée et noues paysagères sur le parking Voltaire.
- Les ordures ménagères sont gérées par la mise en place de **conteneurs enterrés**.
- L'ensemble des espaces est dédié aux personnes à mobilité réduite et permet des pratiques de **déplacements doux**, vélos, pédibus.